



L'entreprise OBONGOO s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'entreprise OBONGOO S.A.S. est située sur le M.I.N. de Rouen. Obongoo est une boulangerie artisanale et traditionnelle de produits bio normands. Elle fabrique de la boulangerie, de la viennoiserie et de la tarterie à destination des professionnels de l'agglomération rouennaise.

Toute la production est vendue en filière courte. Nous sommes 14 personnes au sein de l'entreprise.

Description des motivations de l'entreprise à jouer son rôle, faire sa part, pour contenir le réchauffement, agir pour la transition écologique et préserver la biodiversité, et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire.

Si l'entreprise a déjà mis en place des actions ou une démarche structurée :

Depuis 2015, l'entreprise OBONGOO a déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique :

-

Description des actions déjà mises en place classées en fonction des domaines suivants :

1. Prévention des déchets

- *PRE3 Stop au gaspillage, Limiter les pertes et excédents de production et Optimiser la gestion de son activité*
- *PRE7 Vente sur mesure, Permettre à chaque client d'acheter le juste nécessaire. Réduire le gaspillage alimentaire.*

2. Gestion des déchets

- *DEC 4 Bio- déchets, valoriser les déchets organiques*
- *DEC 5 Compacteur/Broyeur, utiliser un compacteur ou broyeur afin de réduire le volume des déchets.*

4. Eau

5. Déplacement - Transport

- *TRA1 Approvisionnement, Optimiser les approvisionnements pour diminuer l'émission de GES. S'approvisionner localement.*

6. Démarche et consommation responsable

- *RES1 Produits labellisés Favoriser la commercialisation d'éco-produits, de produits locaux, de produits de saison*
- *RES3 Bio-diversité Etre un acteur responsable, engagé et exemplaire en matière de bio-diversité.*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Énergie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise Obongoo et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise Obongoo s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Christophe Tricheur, représentant légal de l'entreprise Obongoo, domiciliée au M.I.N. de Rouen - Avenue du commandant Bicheray - 76000 Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

Description des actions classées selon la liste suivante, le descriptif comprend notamment les échéances et des objectifs chiffrés si possible

1. Énergie

- *ENE2 Eclairage, supprimer les éclairages énergivores*
- *ENE7 Suivi des consommations Réaliser un suivi des consommations énergétiques. Mettre en place des bonnes pratiques.*
- *ENE8 ENR Faire le choix de s'approvisionner en ENR.*

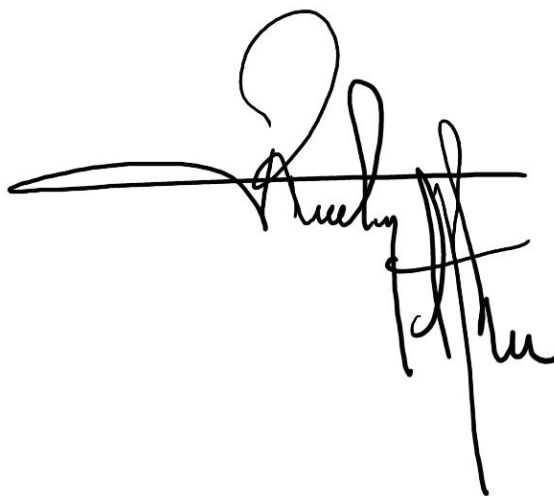
6. Démarche et consommation responsable

- *RES2 Produits d'entretien Utiliser des produits d'entretien ou de consommation courante éco-labellisés ou eco rechargeables Ne plus utiliser de fluides frigorigènes interdits à la production.*
- *RES4 Ecologie industrielle et territoriale Faire partie d'un collectif d'entreprises afin de mutualiser des besoins et/ou échanger des flux de matières.*

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (cocher la case).

Fait à Rouen, le 05/11/2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Tricheur', written over a horizontal line.